

## **Mainstay Medical annonce un plan de transition avec Jason Hannon, ancien Président et COO de NuVasive, qui rejoint la Société au poste de CEO**

**Dublin, Irlande – le 5 septembre 2017** – Mainstay Medical International plc (« **Mainstay** » ou la « **Société** » ; Euronext Paris : MSTY.PA et l'ESM de la Bourse irlandaise : MSTY.IE), une société de dispositifs médicaux dédiée à la commercialisation de ReActiv8®, un dispositif de neurostimulation implantable destiné à traiter la lombalgie chronique invalidante, annonce aujourd'hui que Jason Hannon succédera à Peter Crosby au poste de Chief Executive Officer, avec prise de fonction à compter du 9 octobre 2017. La nomination de M. Hannon a été planifiée par la Société en amont du départ à la retraite de M. Crosby prévue à la fin du mois d'octobre 2017. Par ailleurs, M. Hannon siégera au Conseil d'administration à partir du 9 octobre 2017.

M. Hannon était encore récemment Président et Chief Operating Officer de NuVasive (NASDAQ :NUVA), une société de dispositifs médicaux innovants spécialisée dans le développement de produits et de procédures chirurgicales peu invasifs pour la colonne vertébrale. Précédemment, il a occupé chez NuVasive, Inc. les postes de Vice-Président exécutif International, Vice-Président exécutif du développement et de la stratégie ainsi que Directeur juridique. Au cours de ses 12 années chez NuVasive, la Société a étendu sa présence commerciale à l'international dans plus de 40 pays, passant d'un chiffre d'affaires de 61 à 962 millions de dollars.

**Le Docteur Oern Stuge, Président de Mainstay** déclare : « *Depuis la création en 2008 de Mainstay, des progrès majeurs ont été accomplis sous la direction de M. Crosby. Nous nous réjouissons de l'arrivée de Jason, en tant que nouveau CEO, alors que nous entamons une nouvelle étape de notre développement. L'expérience, dont il bénéficie dans les dispositifs médicaux, recouvre des domaines clés pour la réussite future de Mainstay tels que la commercialisation de nouveaux dispositifs, la conquête de nouveaux marchés, l'innovation produit, la planification stratégique et financière, les levées de fonds, le pilotage du développement clinique, les procédures réglementaires ou, encore, l'institution d'une culture de la performance propice à l'attraction des talents au sein de notre société* ».

**Jason Hannon** ajoute : « *Mainstay a érigé de solides fondamentaux en accomplissant de nombreuses réalisations dans les domaines scientifiques, cliniques et réglementaires. L'émergence d'un nouveau marché n'a été rendue possible qu'au travers des efforts d'innovation des équipes, pionnières dans ce domaine, qui ont permis de concrétiser la proposition de valeur de ReActiv8, à savoir aider le corps à se réparer lui-même plutôt que d'occulter la douleur. Le fruit de ce travail s'est traduit par la possibilité de proposer une option thérapeutique entièrement nouvelle aux personnes souffrant de lombalgie chronique. Je suis impressionné par le travail réalisé depuis la création de Mainstay par les équipes et me réjouis de les rejoindre pour mener la nouvelle étape de notre développement* ».

Jusqu'à son départ à la retraite, M. Crosby interviendra en qualité de Conseiller spécial auprès du nouveau CEO et poursuivra sa collaboration avec la Société, en tant que consultant, jusqu'à la fin de l'exercice 2020. Il continuera également de siéger au Conseil d'administration de la Société jusqu'à l'Assemblée générale

annuelle des actionnaires qui se tiendra le vendredi 22 septembre 2017, date à laquelle il quittera ses fonctions d'administrateur.

Recruté en tant que premier CEO, en 2009, pour bâtir une équipe et développer ReActiv8®, M. Crosby a dirigé Mainstay tout au long des avancées du projet, depuis la conception de ReActiv8® jusqu'à sa commercialisation. M. Crosby a, par ailleurs, piloté des levées de capitaux, Série A et Série B, pour ensuite conduire la Société jusqu'à son introduction en bourse en 2014 sur Euronext Paris et l'ESM de la Bourse irlandaise, sans compter les financements ultérieurs par endettement et fonds propres. Au-delà des levées de fonds, M. Crosby a incarné l'un des vecteurs principaux de développement de ReActiv8®, depuis l'étape de concept et des multiples études cliniques, jusqu'à l'obtention du marquage CE en 2016. Ces réalisations ont été suivies en 2017 par le lancement de l'essai clinique ReActiv8-B, destiné à collecter des données pour soutenir la demande de mise sur le marché américain ainsi que le début de la commercialisation en Allemagne et en Irlande. **M. Crosby déclare** : « *Je suis fier des accomplissements réalisés par nos équipes dont la gestion, j'en suis convaincu, restera entre de bonnes mains, sous la direction de Jason. Je suis enthousiaste quant à la poursuite de ma collaboration avec la Société afin d'assurer la transition avec nos collaborateurs, consultants et chercheurs* ».

**Le Docteur Oern Stuge conclut** : « *Au nom du Conseil d'administration, de l'équipe de direction ainsi que des collaborateurs de Mainstay, je souhaite remercier Peter pour sa contribution considérable au développement de la Société au cours de ces huit dernières années. Ses efforts permanents pour développer la Société, depuis le stade de start-up, en passant par les différentes levées de fonds, les essais de développement de produit ainsi que les études cliniques, jusqu'au lancement commercial, ont permis de positionner idéalement Mainstay pour la réalisation de ses ambitions. Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration avec lui* ».

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

M. Hannon ne détient aucune participation en actions ordinaires au capital de Mainstay et, hormis ce qui est énoncé ci-après, aucune déclaration d'information complémentaire n'est requise, selon l'annexe 2(g) et la règle 17 de la réglementation ESM, dans le cadre de sa nomination au Conseil d'administration de Mainstay.

Jason Marshall Hannon (45 ans) est, ou a été, administrateur des sociétés suivantes au cours des cinq précédentes années :

Nemarics, Inc.

- Fin du communiqué -

**Cette annonce contient des informations privilégiées au sens de la réglementation européenne 596/2014 contre les abus de marchés.**

**À propos de Mainstay**

Mainstay est une société de dispositifs médicaux dédiée à la commercialisation d'un système de neurostimulation réparatrice implantable, ReActiv8®, pour les personnes souffrant de lombalgie chronique invalidante. La société est basée à Dublin, Irlande. Elle dispose d'activités basées en Irlande, aux États-Unis, en Australie et en Allemagne, et ses actions ordinaires sont admises à la négociation sur Euronext Paris (MSTY.PA) et sur l'ESM de l'Irish Stock Exchange (MSTY.IE).

**À propos de l'Essai Clinique ReActiv8-B**

L'Essai Clinique ReActiv-8 est un essai internationale, multicentrique, aléatoire en aveugle réglementé à segment unique effectué sous une exemption de dispositif expérimentale (IDE). L'Essai Clinique ReActive-8 est conçu pour générer des données pour un dossier d'autorisation d'avant commercialisation (PMAA) de ReActive-8 pour la FDA. Pour plus de détails, consulter le site <https://clinicaltrials.gov/show/NCT02577354>

**À propos de la lombalgie chronique**

Une des causes reconnues de la lombalgie chronique est un affaiblissement du contrôle par le système nerveux central des muscles qui stabilisent en permanence la colonne vertébrale dans le bas du dos, puisqu'une colonne vertébrale instable peut provoquer des maux de dos. ReActiv8® est conçu pour stimuler électriquement les nerfs responsables de la contraction de ces muscles et ainsi de contribuer à restaurer le contrôle musculaire et d'améliorer la stabilité de la colonne vertébrale, ce qui permet au corps de récupérer de la lombalgie chronique.

Les personnes atteintes de lombalgie chronique ont généralement une qualité de vie réduite et ressentent une douleur très importante, peuvent être handicapées, souffrir de dépression, d'anxiété et de troubles du sommeil. Leur douleur et leur handicap peuvent persister malgré les meilleurs traitements médicaux disponibles, et seulement un faible pourcentage de cas résulte d'un état pathologique identifié, ou d'un défaut anatomique qui peut être corrigé par la chirurgie rachidienne. Leur capacité à travailler ou à être productifs est sérieusement affectée par la lombalgie chronique, et les journées de travail perdues, les prestations d'invalidité et le recours aux prestations de santé pèsent de façon significative sur les individus, les familles, les communautés, l'industrie et sur les gouvernements.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.mainstay-medical.com](http://www.mainstay-medical.com)

*Attention – aux Etats-Unis, ReActiv8® est limité par la loi fédérale uniquement à l'usage d'essai.*

Contacts Relations Presse et Relations Investisseurs :

**Consilium Strategic Communications (international strategic communications – business and trade media)**

Chris Gardner, Mary-Jane Elliott, Jessica Hodgson, Hendrik Thys

Tél. : +44 203 709 5700 / +44 7921 697 654

Email : [mainstaymedical@consilium-comms.com](mailto:mainstaymedical@consilium-comms.com)

**FTI Consulting (pour l'Irlande)**

Jonathan Neilan

Tél. : +353 1 663 3686

Email : [jonathan.neilan@fticonsulting.com](mailto:jonathan.neilan@fticonsulting.com)

**NewCap (pour la France)**

Louis-Victor Delouvrier

Tél. : +33 1 44 71 98 53

Email : [lvdelouvrier@newcap.fr](mailto:lvdelouvrier@newcap.fr)

**AndreasBohne.Com/Kötting Consulting (pour l'Allemagne)**

Andreas Bohne

Tél : +49 2102 1485368

Email : [abo@andreasbohne.com](mailto:abo@andreasbohne.com)

**Relations Investisseurs :**

**LifeSci Advisors, LLC**

Brian Ritchie

Tél. : + 1 (212) 915-2578

Email : [britchie@lifesciadvisors.com](mailto:britchie@lifesciadvisors.com)

**Conseils ESM :**

Davy

Fergal Meegan ou Barry Murphy

Tél. : +353 1 679 6363

Email : [fergal.meegan@davy.ie](mailto:fergal.meegan@davy.ie) ou [barry.murphy2@davy.ie](mailto:barry.murphy2@davy.ie)

## Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations qui sont ou pourraient être comprises comme étant prospectives. Ces déclarations peuvent souvent être identifiées par les mots tels que « anticipe », « croit », « estime », « s'attend à », « ambitionne », « a l'intention de », « planifie », « explore » ou à travers l'utilisation le cas échéant du conditionnel ou dans chaque cas, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire, ou par une discussion de la stratégie, des objectifs, événements futurs ou intentions. Ces déclarations prospectives intègrent tous les éléments qui ne constituent pas un fait historique. Ces déclarations sont mentionnées dans différents paragraphes du présent communiqué et contiennent, mais ne sont pas limitées à, des déclarations relatives aux intentions, aux estimations et aux attentes de la Société concernant, notamment, ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses perspectives, ses objectifs, sa stratégie de financement, ses attentes en termes de recherche et de développement produit, les approbations par les autorités compétentes, le système de remboursement pour le produit, les coûts de vente et le taux de pénétration de ses produits.

Par leur nature, ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes dans la mesure où elles concernent les événements et circonstances futurs. Les déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de résultats futurs et les résultats actuels de la Société (ainsi que le développement du marché et de l'industrie au sein desquels la Société évolue) pourraient différer significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives mentionnées dans le présent communiqué. En outre, même si les résultats opérationnels, la situation financière et la croissance future de la Société ainsi que le développement de son produit principal, des marchés et de l'industrie où la Société opère sont en ligne avec ces déclarations prospectives, ces résultats et développements ne seront pas nécessairement un indicateur de résultats ou développements futurs. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives comprennent notamment, la capacité de la Société à lancer et commercialiser avec succès le dispositif ReActiv8, le progrès et succès de l'essai clinique ReActiv8-B, l'évolution globale de l'activité économique et industrielle, les conditions du marché pour les équipements médicaux, l'évolution de l'industrie, la concurrence, les changements réglementaires et législatifs, les modifications de dispositifs fiscaux, la disponibilité et le coût de financement, le temps nécessaire pour commencer et achever les essais cliniques, le temps et les procédures nécessaires à l'obtention des approbations réglementaires, les fluctuations des taux de change, les changements dans la stratégie de la Société, et les incertitudes politiques ou économiques. Les déclarations prospectives mentionnées dans le présent communiqué sont données uniquement à la date de ce communiqué.